

Guide du doctorat



université
de **BORDEAUX**



Sommaire

→ Découvrez l'université de Bordeaux	
Bienvenue !	3
La recherche à l'université de Bordeaux	4
Les enjeux de la recherche à l'université	4
Les écoles doctorales de l'université de Bordeaux	5
Les Graduate Programs de l'université de Bordeaux.....	6
La Graduate Research School	7
→ Étapes clés de votre doctorat	
De l'inscription à la soutenance.....	8
ADUM, la plateforme privilégiée du doctorat.....	9
Se réinscrire en doctorat.....	9
Le comité de suivi, un autre regard sur votre travail de recherche	10
Le contrat doctoral, principale source de financement du doctorat.....	11
Les missions complémentaires, une expérience professionnelle en dehors de l'activité de recherche	12
Les ressources documentaires de l'université pour préparer sa thèse	13
Soutenir sa thèse, dernière ligne droite	14
Le serment des docteurs et docteuses.....	14
Tout savoir sur le diplôme du doctorat	15
Les temps forts du doctorat.....	15
→ Les formations pendant le doctorat	
Les formations, l'acquisition et le développement de compétences.....	16
→ Votre doctorat à l'international	
Mobilité internationale, toutes les infos pratiques	18
Un doctorat en cotutelle	19
La codirection internationale.....	20
Séjours de recherche à l'international	20
→ Vie quotidienne	
Outils numériques	21
Carte Aquipass, une carte étudiante et bien plus.....	22
Restauration	22
Transports	22
Santé et dispositifs d'aide.....	23
Aides sociales.....	23
Au plus près de vos besoins spécifiques	24
Faire reconnaître sa qualité de travailleur handicapé.....	24
→ Après le doctorat	
L'évolution de la carrière des docteurs et docteuses de la promotion 2019 de l'université de Bordeaux	25
Prolongez vos recherches : le post-doctorat	26
Contacts des services.....	27

Découvrez l'université de Bordeaux

Bienvenue !

Héritière d'une histoire de près de six siècles, l'université de Bordeaux propose un modèle d'université pluridisciplinaire ancrée dans ses territoires et rayonnant aux plans européen et international.

Reconnue pour sa capacité d'innovation, labellisée « initiative d'excellence », l'université de Bordeaux contribue aux grandes avancées scientifiques avec ses partenaires académiques et socio-économiques en France et à l'international. Elle assure leur transmission et facilite leur transfert vers la société, en cohérence avec son engagement pour les transitions environnementales et sociétales.

 **52 000**
étudiantes
et étudiants

 **7 200**
internationaux

 **8**
écoles doctorales

 **2 000**
doctorantes
et doctorants

 l'un des
plus grands
campus
d'Europe

 **3 200**
enseignantes-
chercheuses,
enseignants-
chercheurs,
chercheurs et
chercheuses
*dont 800 chercheurs
et chercheuses
internationales*

 **1**
fondation
universitaire

 **31** BU avec
5160 places de
lecture

 **140**
associations
étudiantes

 **28 ha** de
terrains de sport

La recherche à l'université de Bordeaux

La recherche scientifique de l'université de Bordeaux s'organise autour de **11 départements** qui couvrent l'ensemble des disciplines scientifiques. Ces départements ont pour mission de contribuer à la **stratégie scientifique**, d'animer et de coordonner les actions des composantes et structures qu'elles regroupent :

- › CHANGES - Sciences sociales des changements contemporains
- › Évaluation, Comportements, Organisations (ECOr)
- › Droit et transformations sociales
- › Bordeaux Neurocampus
- › Sciences biologiques et médicales
- › Santé publique et société
- › Sciences et technologies pour la santé
- › Sciences de l'environnement
- › Sciences de l'ingénierie et du numérique
- › Sciences de la matière et du rayonnement
- › Sciences archéologiques

Ces départements regroupent plus de **80 unités de recherche** (unités mixtes de recherche, unités mixtes de service, équipes d'accueil...) auxquelles sont rattachées les 8 écoles doctorales.

L'université comprend également des instituts spécialisés et d'autres entités qui participent au dynamisme scientifique de l'établissement :

- › IHU Liryc : recherche, innovation, soins et formation face aux pathologies cardiaques
- › IHU VBHI : recherche, innovation, soins, formation et prévention des maladies vasculaires cérébrales
- › Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV) : pôle pluridisciplinaire de recherche et d'enseignement sur la viticulture
- › Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers (OASU) : océanographie côtière et étude du littoral, étude des propriétés atmosphériques et de surface des planètes, questions de climat, d'habitabilité ou de recherche de la vie.

L'université de Bordeaux labellise **sept grands programmes de recherche (GPR)** interdisciplinaires et internationaux sur des thématiques de pointe :

- › BPS - Sciences des Plantes - Bordeaux
- › BRAIN_2030 - Initiative pour le futur des neurosciences bordelaises en région Nouvelle-Aquitaine
- › HOPE - Comprendre le bien-être et les comportements humains pour améliorer la société et les décisions publiques
- › L'histoire de l'Humanité
- › IPORA - Recherche interdisciplinaire orientée vers l'élaboration de politiques en Afrique
- › LIGHT - Sciences de la lumière et de ses applications
- › PPM - Matériaux post-pétrole

Les enjeux de la recherche à l'université de Bordeaux

Intégrité scientifique

L'université de Bordeaux se mobilise pour garantir l'intégrité scientifique de la recherche, rejoignant en cela des initiatives prises au plan national. Dans le cadre de la délivrance du diplôme de doctorat, chaque doctorant et doctorante reçoit une **formation à l'éthique de la recherche et une formation à l'intégrité scientifique**.

Science ouverte

La science ouverte, c'est la diffusion sans entrave des publications et des données de la recherche scientifique. Les politiques de science ouverte sont désormais portées au plus haut niveau, à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Réalisé par le Comité pour la science ouverte et l'université de Lille, le **Passeport pour la science ouverte** s'adresse à toutes les doctorantes et doctorants en France. C'est un guide conçu pour vous accompagner

à chaque étape de votre parcours quelle que soit votre discipline de recherche, depuis l'élaboration de votre démarche scientifique jusqu'à la diffusion de ses résultats. Il vous propose une série de bonnes pratiques et d'outils directement activables.

Au cours de votre doctorat à l'université de Bordeaux, vous pouvez également suivre une sensibilisation à la science ouverte.

En savoir plus sur les formations de recherche documentaire et science ouverte



bibliotheques.u-bordeaux.fr/Se-former/Parcours-de-recherche-documentaire-et-science-ouverte

Consultez le Passeport pour la science ouverte



ouvrirlascience.fr/passeport-pour-la-science-ouverte-guide-pratique-a-lusage-des-doctorants/



Les écoles doctorales de l'université de Bordeaux

Les doctorantes et doctorants de l'université de Bordeaux peuvent s'inscrire dans une des 8 écoles doctorales qui offrent **des formations à la recherche et par la recherche** dans de nombreuses disciplines, fondamentales et appliquées.

14 Graduate Programs internationaux sont également accessibles sur certaines spécialités scientifiques ciblées.

Les écoles doctorales sont les interlocutrices privilégiées de la communauté doctorale. **Réunies avec les Graduate Programs, elles composent la Graduate Research School.**

Droit

- Droit privé et sciences criminelles
- Droit public
- Histoire du droit
- Science politique

• ed-droit@u-bordeaux.fr

Entreprise, Économie, Société

- Sciences économiques
 - Sciences de gestion
 - Démographie
- Option sciences agronomiques disponible dans ces 3 spécialités

• ed-ecoges@u-bordeaux.fr

Mathématiques et Informatique

- Informatique
- Mathématiques appliquées et calcul scientifique
- Mathématiques pures

• edmi@u-bordeaux.fr

Sciences Chimiques

- Chimie organique
- Polymères
- Génie des procédés
- Chimie physique
- Physico-chimie de la matière condensée
- Chimie et technologies pour le vivant
- Chimie analytique et environnementale

• secretariat-edsc@u-bordeaux.fr

Sciences et Environnements

- Anthropologie biologique
- Biogéochimie et écosystèmes
- Ecologie évolutive, fonctionnelle et des communautés
- Epistémologie et histoire des sciences
- Géochimie et écotoxicologie
- Physique de l'environnement
- Préhistoire
- Géologie sédimentaire, paléocéanographie et climatologie
- Sciences agronomiques et forestières

• edoc.se@u-bordeaux.fr



Sciences Physiques et de l'Ingénieur

- Astrophysique, plasmas, nucléaire
- Automatique, productique, signal et image, ingénierie cognitive
- Électronique
- Lasers, matière et nanosciences
- Mécanique

• edoc.spi@u-bordeaux.fr

Sciences de la Vie et de la Santé

- Biochimie
- Bioimagerie
- Bioinformatique
- Biologie cellulaire et physiopathologie
- Biologie du cancer
- Génétique
- Interface chimie-biologie
- Microbiologie-immunologie
- Neurosciences
- Nutrition
- Oenologie
- Sciences agronomiques

• ed-svs@u-bordeaux.fr

Sociétés, Politique, Santé Publique

- Ethnologie option anthropologie sociale et culturelle
- Langage, langues, cultures, société
- Pharmacologie option pharmacologie-épidémiologie, pharmacovigilance
- Sciences cognitives et ergonomie (options sciences cognitives ; ergonomie)
- Santé publique (options biostatistiques ; épidémiologie ; informatique et santé ; intervention et économie de la santé)
- Sociologie
- Psychologie
- Sciences de l'éducation et de la formation
- Science politique (ou option économie politique)
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

• edsp2@u-bordeaux.fr

Les Graduate Programs de l'université de Bordeaux

Les Graduate Programs de l'université de Bordeaux allient formation et recherche autour de spécialités thématiques. Inspirés des *graduate schools* des grandes universités internationales, ils offrent **des formations d'excellence, du master au doctorat**, qui s'appuient sur les communautés scientifiques de toute l'université de Bordeaux.

En vous offrant une formation spécifique à votre domaine au sein des laboratoires de l'université et de ses partenaires internationaux, ainsi que des possibilités de mobilité, ces programmes vous accompagnent dans votre projet professionnel que ce soit dans la recherche (académique ou industrielle), le secteur privé ou encore l'entrepreneuriat.

AFRICA

- Enjeux et transitions en Afrique
- Santé publique
- Economie
- Sciences politiques
- gp.africa@u-bordeaux.fr

ARCHEO

- Recherche archéologique
- Collecte de données
- Ateliers de terrain
- gp.archeo@u-bordeaux.fr

Bordeaux Neurocampus

- Physiologie et biologie du système neuronal
- Troubles neurodégénératifs et mentaux
- neurocampus.graduateprogram@u-bordeaux.fr

Cancer Biology

- Biologie cellulaire et moléculaire des cancers
- Recherche translationnelle
- Recherche clinique
- cancerbiology@u-bordeaux.fr

Cardiac EP

- Electrophysiologie cardiaque
- Bio-ingénierie
- gp-cardiacep@u-bordeaux.fr

Digital Public Health

- Epidémiologie
- Biostatistique
- Informatique
- dph@u-bordeaux.fr

EcoPoDeMa

- Méthodes et techniques de la prise de décision économique
- gp.ecopodema@u-bordeaux.fr



EUREkA

- Chimie des matériaux
- Physico-chimie des matériaux
- gp-eureka@u-bordeaux.fr

Infinity²

- Physique subatomique
- Physique des hautes énergies
- Astrophysique
- gp.infinity2@u-bordeaux.fr

LExFI

- Droit appliqué aux thématiques des innovations technologiques
- Droit appliqué aux thématiques des innovations sociales
- gp.lexfi@u-bordeaux.fr

Light Sciences & Technologies

- Photonique
- Technologies quantiques
- contact.light-st@u-bordeaux.fr

Numerics

- Analyse de systèmes numériques complexes
- Big data
- Autres services technologiquement novateurs
- gp-numerics@u-bordeaux.fr

SENSE

- Développement, protection, gestion des écosystèmes et agrosystèmes
- gp.sense@u-bordeaux.fr

SiTH

- Bioimagerie, molécules et nanosciences pour la santé
- Médecine régénérative
- Médecine translationnelle
- gp.sith@u-bordeaux.fr

La Graduate Research School, au plus près de vos besoins

Structure à l'interface entre la formation et la recherche, le collège des écoles doctorales de l'université de Bordeaux a été créé en 2016 pour coordonner les actions des écoles doctorales, des Graduate Programs et plus généralement du champ doctoral de l'établissement.

Depuis 2020, le collège des écoles doctorales est devenu la *Graduate Research School* pour répondre aux enjeux nationaux et internationaux sur le doctorat.

Elle a pour objectif de faire du doctorat un **diplôme reconnu, qui participe à la renommée et à l'attractivité internationale de l'université** et qui assure à ses docteurs et docteures **une poursuite de carrière optimale**. Ses principales missions se décomposent entre la gestion des inscriptions, la formation doctorale, l'internationalisation, la vie doctorale, la gestion des soutenance et la délivrance du diplôme, ainsi que la promotion du doctorat : rentrée solennelle, cérémonie du doctorat, etc.

 **+50**
spécialités de recherche

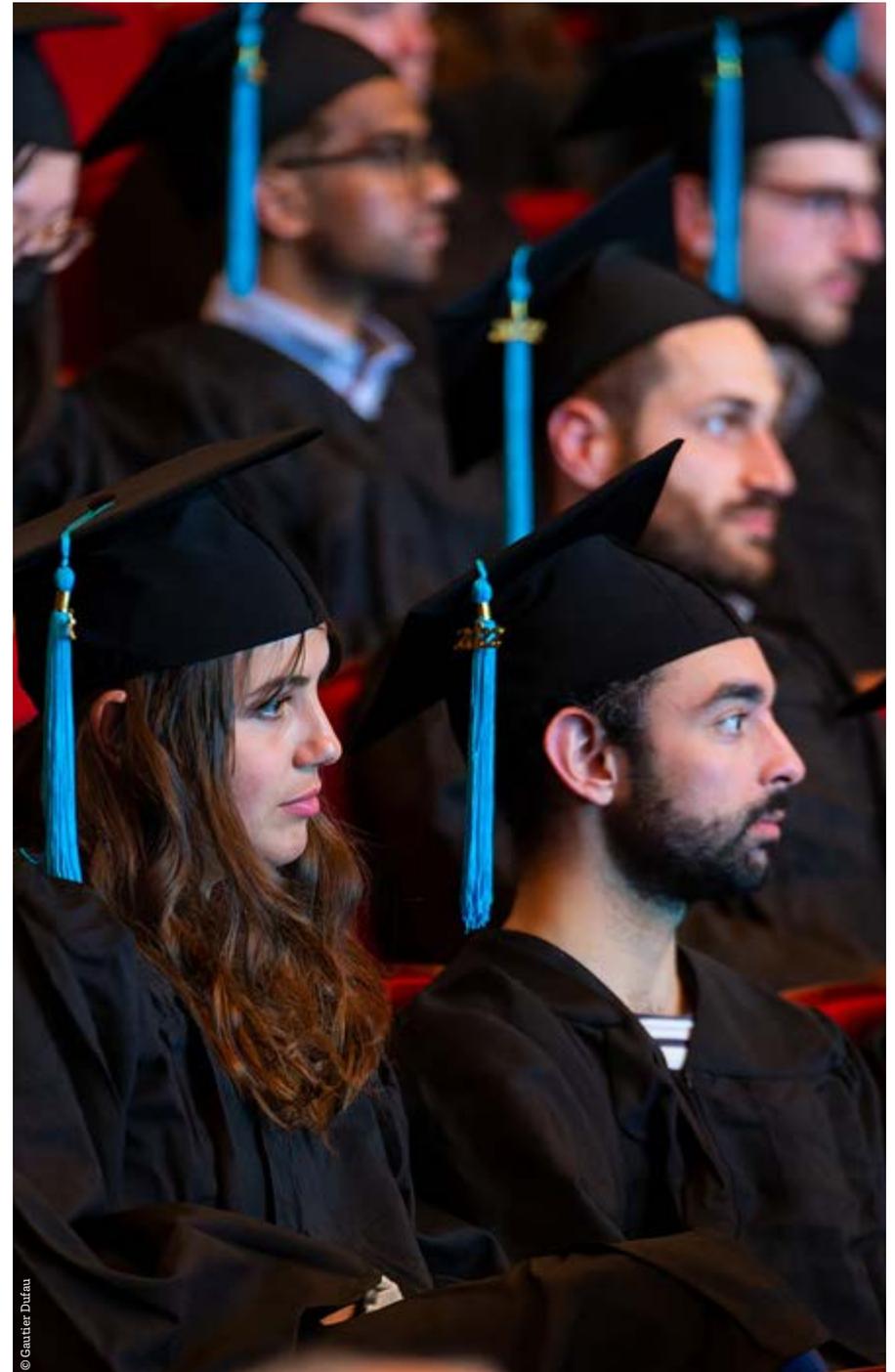
 **+90**
formations

 **+500**
soutenances de thèse/an

 **+150**
cotutelles/an

 **2 000**
doctorantes et doctorants

 **+15**
écoles d'été et Bordeaux
Summer Schools
organisées/an



Étapes clés de votre doctorat



© Steve Laurens

De l'inscription à la soutenance

Le service scolarité du doctorat vous accompagne dans les différentes démarches relatives aux études doctorales. Il participe au processus d'inscription en lien avec les écoles doctorales et prend en charge l'accompagnement des futures doctorantes et doctorants au cours de l'inscription administrative. Le service organise également toutes les étapes de la soutenance de thèse à la délivrance du diplôme de doctorat.

S'inscrire en doctorat

Vous souhaitez vous inscrire en première année de doctorat ? Retrouvez la procédure complète sur le site de la Graduate Research School et découvrez en vidéo les étapes clés de votre inscription à l'université de Bordeaux :



[youtube.com/
watch?v=cDEH3aE9E2Y](https://youtube.com/watch?v=cDEH3aE9E2Y)

L'inscription doit être obligatoirement renouvelée chaque année universitaire, après autorisation de l'école doctorale.

ADUM, la plateforme privilégiée du doctorat

L'université de Bordeaux s'est dotée d'un système d'information exclusivement dédié au doctorat, l'Accès Doctorat Unique Mutualisé (ADUM).

ADUM: qu'est-ce que c'est ?

ADUM vous permet d'accéder à différents services :

- › s'inscrire ou demander une réinscription en doctorat à l'université de Bordeaux
- › déclarer sa soutenance de thèse
- › s'inscrire à des formations
- › présenter sa thèse et décrire son travail de recherche
- › accéder à des informations en ligne : actualités de l'école doctorale, annonces des soutenances, etc.
- › s'inscrire à des événements
- › candidater aux financements de mobilité, au prix de thèse, etc.
- › valoriser ses travaux de recherche en les publiant sur *theses.fr*

L'espace personnel ADUM, une vitrine pour valoriser son parcours

Le portail fonctionne comme un annuaire pour l'ensemble des doctorantes, doctorants, docteurs et docteuses. Il simplifie la prise de contact pour créer votre réseau professionnel : ADUM permet de trouver d'autres doctorantes et doctorants spécialisés dans des

champs de recherche similaires, et sert à contacter des docteurs et docteuses pour échanger sur les milieux socio-professionnels à intégrer après votre doctorat. Vous pouvez paramétrer vos informations pour les rendre publiques ou privées, faire apparaître vos publications, les techniques scientifiques maîtrisées, vos expériences professionnelles ou formations préalables. Vous pouvez également effectuer des **misés à jour régulières** des informations présentées sur votre profil public. Pour garantir la fiabilité des données, celles-ci seront validées par l'école doctorale ou par l'établissement avant d'être consultables dans l'annuaire public.

ADUM permet aussi d'accéder à des **offres d'emploi** académiques et extra-académiques.

Accédez à l'espace personnel ADUM



adum.fr/index.pl?site=UBX

Se réinscrire en doctorat

Étape 1 • Demander à se réinscrire sur la plateforme ADUM

L'outil de gestion des études doctorales ADUM permet de mettre à jour votre dossier et demander une réinscription pour l'année suivante. Les informations sont transmises automatiquement pour avis à votre direction de thèse et à votre école doctorale de rattachement.

Le renouvellement est accordé sur proposition de la direction de l'école doctorale, après avis de la direction de thèse et du comité de suivi individuel. Après l'autorisation de l'école doctorale, vous recevez un mail indiquant les formalités à effectuer.

Étape 2 • Payer la CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus) au Crous

Le paiement de cette cotisation est une formalité obligatoire, détachée de l'université.

Pour régler la CVEC, vous devez vous rendre sur le site dédié pour effectuer le paiement et obtenir une attestation. Le numéro de cette attestation est demandé pour la poursuite de l'inscription. Certaines situations peuvent permettre une exonération du paiement de la CVEC : doctorantes

et doctorants boursiers du gouvernement français, ou en cotutelle selon les termes définis, etc. Rapprochez-vous du service de scolarité pour plus de renseignements.



cvec.etudiant.gouv.fr

Étape 3 • Régler les droits d'inscription

Les écoles doctorales vérifient les données mises à jour sur ADUM. Vous pourrez ensuite effectuer le paiement des droits d'inscription à l'université de Bordeaux. Attention, votre numéro étudiant doit être

utilisé comme identifiant pour régler les frais d'inscription. Une fois ces étapes complétées et vérifiées par le service de scolarité, vous recevrez un mail de confirmation de l'inscription.

Et ensuite ?

Vous pouvez récupérer votre nouveau certificat de scolarité pour l'année d'inscription. Celui-ci est téléchargeable en français et en anglais sur ADUM ainsi que sur l'ENT de l'université.

La carte étudiante n'a pas besoin d'être renouvelée. Celle-ci peut être mise à jour avec un sticker de l'année universitaire à récupérer auprès de l'école doctorale de rattachement.

Le comité de suivi, un autre regard sur votre travail de recherche

Quel est son rôle ?

Le comité de suivi individuel veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation.

Chaque année, votre rencontre avec les membres de votre comité doit vous permettre de bénéficier d'un regard extérieur sur le déroulement de votre thèse. Le comité évalue, dans un entretien, les conditions de votre formation et les avancées de votre recherche. Il formule des recommandations et vous transmet un rapport de l'entretien ainsi qu'à la direction de l'école doctorale et à la direction de thèse.

Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.

Votre comité de suivi individuel est obligatoire chaque année, dès la première année de doctorat.

Quelles sont les modalités ?

- › Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par l'école doctorale.
- › Les membres du comité ne participent pas à la direction du travail des doctorantes et doctorants.
- › La direction de thèse ne peut pas en faire partie.
- › Ce comité de suivi doit obligatoirement avoir lieu tous les ans avant le 30 juin pour une nouvelle réinscription, sauf pour les doctorantes et doctorants qui soutiennent avant le 31 décembre (à condition que la soutenance soit déclarée sur ADUM).

Consultez les modalités par école doctorale



[doctorat.u-bordeaux.fr/
pendant-le-doctorat/
comite-de-suivi](https://doctorat.u-bordeaux.fr/pendant-le-doctorat/comite-de-suivi)



Le contrat doctoral,

principale source de financement du doctorat

Le contrat doctoral constitue la principale forme de soutien susceptible d'être attribué aux doctorantes et doctorants. Le contrat doctoral est ouvert à tout doctorant et toute doctorante inscrite en première année depuis moins de six mois, sans condition d'âge.*

Une doctorante ou un doctorant contractuel dispose d'un double statut : étudiant et salarié

Les caractéristiques d'un contrat doctoral

- › Le contrat doctoral est un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD). Il peut prendre deux formes :
 - de droit public, délivré uniquement par les établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche
 - de droit privé, délivré par les entreprises du secteur privé.
- › Il est conclu pour une durée de 3 ans et prévoit une période d'essai de 2 mois (un mois pour un contrat de droit privé).

- › Il est donc obligatoire de renouveler chaque rentrée son inscription via la plateforme en ligne ADUM et de s'acquitter des droits d'inscription auprès de la Graduate Research School.
- › Sans réinscription en deuxième ou troisième année, le doctorant ou la doctorante perd automatiquement le bénéfice de son contrat.

Pour qui ? Toutes les doctorantes et tous les doctorants bénéficiant d'un financement d'une durée de 3 ans.

Consultez les dates d'inscription



doctorat.u-bordeaux.fr/avant-le-doctorat/candidater-en-doctorat/finaliser-inscription

Consultez les dates de réinscription



doctorat.u-bordeaux.fr/pendant-le-doctorat/reinscription

Les autres sources de financement

Il existe d'autres sources de financement du doctorat qui émanent des organismes de recherche, des collectivités territoriales (particulièrement des régions), des fondations, des associations, des gouvernements et organismes étrangers susceptibles de financer les recherches des doctorantes et doctorants qui ne doivent pas être négligées.*

Est-il toujours possible de s'inscrire en doctorat sans financement ?

Il est toujours possible de préparer un doctorat sans être financé. Cependant, il appartient à la direction de l'école doctorale lors de la première inscription de s'assurer que les conditions scientifiques, matérielles et financières sont réunies pour garantir le bon déroulement des travaux de recherche du candidat ou de la candidate, et de préparation du doctorat.*

*Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



Les missions complémentaires,

une expérience professionnelle en dehors de l'activité de recherche

Les missions complémentaires regroupent les missions d'expertises, de valorisation et d'enseignement.

Elles permettent aux doctorantes et doctorants avec un contrat doctoral de mettre en **pratique les compétences acquises** durant ou en dehors de leur doctorat dans une structure du secteur privé ou public (entreprise, société, administration, établissement public, collectivité, association...). Elles concourent au développement de leur réseau et à l'**acquisition d'expériences professionnelles**, et les préparent à la poursuite de carrière dans le secteur académique ou hors académique.

Les missions d'enseignement

Elles vous permettent de vous préparer au métier d'enseignant ou enseignante. Votre rôle est d'approfondir des notions auprès d'étudiantes et étudiants de licence ou master au sein de travaux dirigés (TD) ou équivalent. La mission correspond à un service maximal de 64 heures d'enseignement (équivalent TD) réparti sur l'année universitaire. Vous faites partie d'une équipe pédagogique.

Les possibilités d'enseignement sont préalablement définies dans les différents départements et composantes d'enseignement de l'université de Bordeaux.

Les missions d'expertises

Ces missions ponctuelles consistent à **répondre à un besoin** non satisfait en interne dans la structure d'accueil : expérimentation, conseil, analyse juridique, étude de marché ou faisabilité, accompagnement de projet, rédaction de rapports, développement de produits, de logiciels, rédaction de documentation, analyse de concurrence, formation, réalisation de sites internet, etc.

La mission n'est pas une continuité du travail doctoral. D'une durée de 32 jours ou 16 jours (1/6 de la durée annuelle du contrat), elle se déroule durant l'année universitaire. Elle peut être renouvelée durant les 3 années de doctorat. Vous restez salarié ou salariée de l'établissement et un avenant à votre contrat doctoral doit être rédigé.

Les missions de valorisation et de diffusion

Ces missions prennent en compte la mise en place d'actions de vulgarisation et de diffusion auprès de différentes parties prenantes. Elles permettent également de **rendre opérationnel le savoir** en analysant les retombées économiques et sociétales des travaux de recherche pour un transfert dans les entreprises.



Les ressources documentaires de l'université

pour préparer sa thèse

Vous pouvez accéder gratuitement aux services des bibliothèques suivants :

- › prêt de documents, grâce à la carte Aquipass
- › prolongement de prêt et réservation en ligne : sur l'ENT via l'application Babord+ Clic et collecte, à retrouver sur son compte personnel

Pour tout renseignement

→ doc-bibliotheque@u-bordeaux.fr

Accédez au site internet des bibliothèques



bibliotheques.u-bordeaux.fr/

Le saviez-vous ?

De nombreuses bibliothèques universitaires et centres de documentation sont présents sur tous les campus. Ils sont regroupés par thématiques :

- Droit, science politique, économie
- Sciences de gestion
- Sciences de l'Homme
- Sciences du vivant et de la santé
- Sciences et technologies

Documenter sa thèse

Depuis l'ENT avec votre identifiant numérique (Idnum), vous pouvez consulter depuis l'onglet "Bibliothèque" des ressources en ligne dédiées à des disciplines spécifiques → Application « Collections numériques/sélection thématique ».

L'ENT donne également accès à des sites tiers pour consulter :

- › tous types de documents (en ligne ou sur support physique) → babordplus.u-bordeaux.fr
- › des documents anciens numérisés → babordnum.fr
- › des titres de presse et d'actualité → Europresse et Factiva
- › des publications scientifiques en libre accès → *OSKAR Bordeaux*, entrepôt institutionnel de publications scientifiques ; Open U Journals, plateforme de revues en accès ouvert ; HAL, archive ouverte pluridisciplinaire.

Les personnels des bibliothèques vous accompagnent

- › Les doctorantes et doctorants contractuels avec une mission d'enseignement peuvent bénéficier d'ateliers découverte et d'utilisation des ressources documentaires en appui à la pédagogie.

- › Les personnels des bibliothèques peuvent vous former à la gestion et à la maîtrise de l'information.
- › Les personnels des bibliothèques proposent un soutien aux activités de recherche : assistance à la publication et à la diffusion en accès ouvert, appui documentaire pour les appels à projets et contrats de recherche, aide et accompagnement sur les enjeux de la science ouverte (publications, données de la recherche).

Des rendez-vous individuels sont possibles.

Rédiger et imprimer sa thèse

La rédaction d'une thèse est une étape importante qu'il faut organiser dès le début. Pour vous aider au mieux à anticiper les différents jalons, la Graduate Research School et la Direction de la documentation mettent à disposition plusieurs outils :

Pour connaître les règles de rédaction et de structuration des thèses



doctorat.u-bordeaux.fr/pendant-le-doctorat/rediger-sa-these

Retrouvez toutes les recommandations sur le site des Bibliothèques de l'université de Bordeaux



bibliotheques.u-bordeaux.fr/Soutien-a-la-recherche/Theses-et-memoires-numeriques/These-de-doctorat/Rediger-sa-these-de-doctorat

Langue

La langue de rédaction d'une thèse doit être le français. Dans le cas d'une thèse en cotutelle rédigée en langue étrangère, la thèse doit nécessairement comporter un résumé substantiel en français décrivant le contexte de la recherche, la démarche adoptée et les résultats obtenus.

Impression

Vous pouvez faire imprimer votre thèse par le service imprimerie de l'université de Bordeaux.

Pour bénéficier de ce service, consultez le site de l'imprimerie



imprim.u-bordeaux.fr/#/

Soutenir sa thèse, dernière ligne droite

Le service scolarité du doctorat vous accompagne dans vos procédures administratives, de l'organisation de la soutenance jusqu'à la délivrance du diplôme.

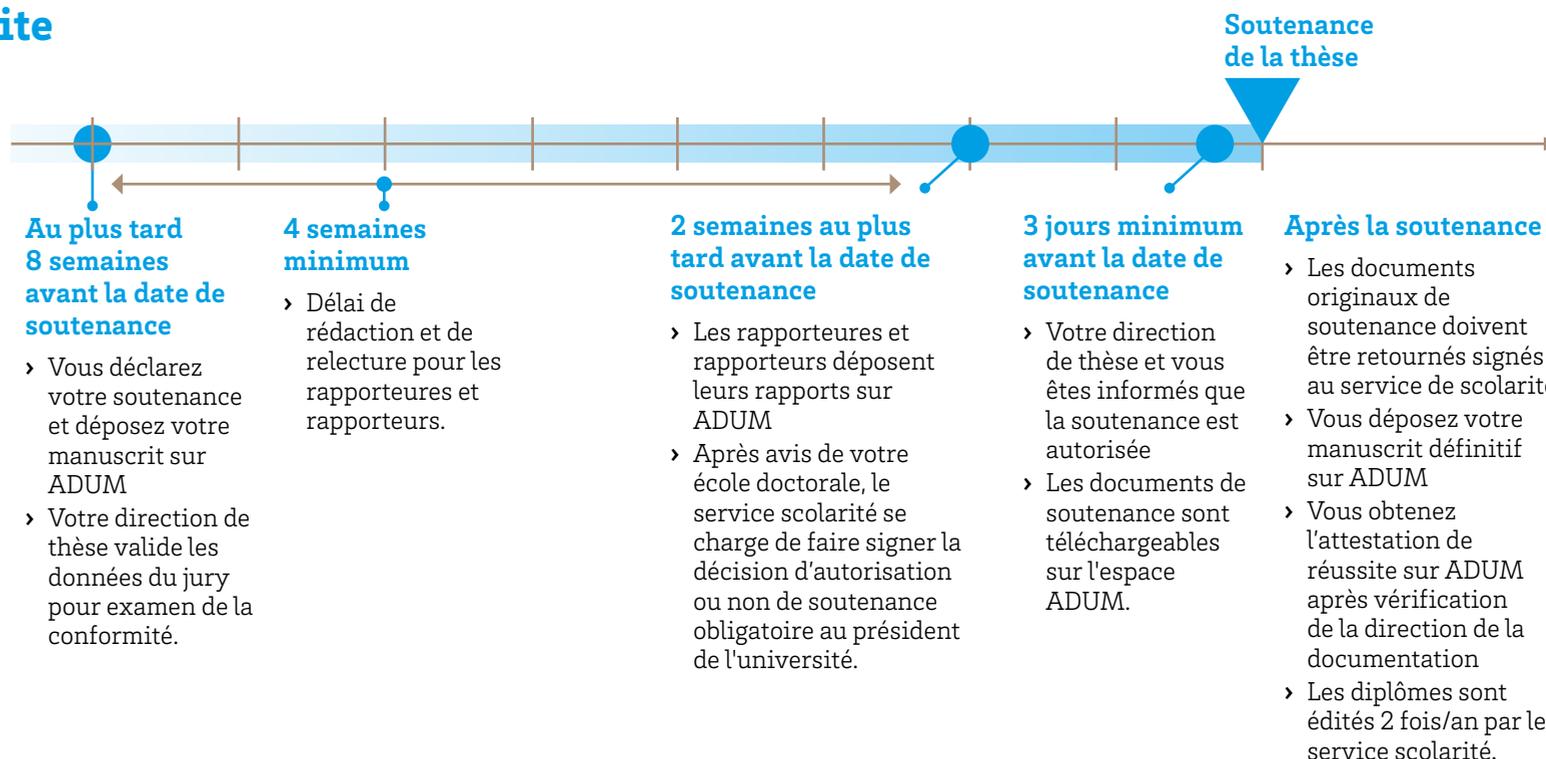
Une soutenance se décline en plusieurs étapes. Pour qu'elle se déroule dans de bonnes conditions, il est indispensable de l'anticiper et de respecter le calendrier mis en place.

Ces différentes étapes concernent également les soutenances en cotutelle.

[Retrouver la procédure complète](#)



[doctorat.u-bordeaux.fr/
pendant-le-doctorat/
soutenance](http://doctorat.u-bordeaux.fr/pendant-le-doctorat/soutenance)



Le serment des docteurs et docteurs

À l'issue de votre soutenance, vous devez prêter serment afin de garantir l'intégrité scientifique tout au long de votre parcours de recherche et quelque soit votre poursuite de carrière.

Pourquoi prêter serment ?

Ce serment prévoit un engagement moral à l'issue de l'admission au grade de docteur ou docteure, pour continuer de respecter les principes d'intégrité et de déontologie appris lors de votre parcours.

Il peut être invoqué pour refuser d'effectuer des actions en tension avec les principes de l'intégrité scientifique. Le serment doctoral d'intégrité scientifique est unique et identique pour l'ensemble des établissements. Il affirme l'unicité du

doctorat, le caractère universel de l'intégrité scientifique et renforce la portée symbolique et solennelle de la prestation de serment. Le serment affirme ainsi la portée collective de l'intégrité scientifique, qui se repose sur tout l'écosystème de la recherche.

L'assermentation intervient individuellement lors de la soutenance. Cette étape de la soutenance est inscrite au procès-verbal signé par la docteure ou le docteur, selon les modalités définies par la Graduate Research School.

Le contenu de ce serment bilingue est le suivant :

« En présence de mes pairs. Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en (...) et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats ».

Tout savoir

sur le diplôme du doctorat

Le doctorat permet d'acquérir une expertise scientifique reconnue. C'est un diplôme professionnalisant ouvrant de nombreuses opportunités de carrière dans le monde académique ou extra-académique.

Le doctorat est un diplôme prestigieux, reconnu nationalement et internationalement. Une fois la **soutenance validée** et le **dépôt final de la thèse** effectué, votre attestation de réussite est disponible sur ADUM en attendant l'édition du diplôme de doctorat.

Les diplômes de doctorat sont édités 2 fois par an :

- › **fin octobre** pour les soutenances de janvier à août de l'année en cours
- › **fin février** pour les soutenances de septembre à décembre de l'année précédente.

Les docteurs et docteuses sont prévenus par ADUM de la

disponibilité de retrait selon les 2 vagues indiquées. Le diplôme est délivré en **exemplaire unique** et doit être conservé.

Pour retirer son diplôme

Le diplôme peut être retiré lors de la cérémonie du doctorat ou auprès du service scolarité de la Graduate Research School (bâtiment A33, campus Peixotto) par la docteure ou le docteur, ou par une personne mandatée.

Retrouvez le détail des procédures pour retirer son diplôme



doctorat.u-bordeaux.fr/apres-le-doctorat/retirer-son-diplome

• L'université de Bordeaux peut exceptionnellement fournir un duplicata dans les cas suivants :

- › En cas de perte, de destruction ou de vol, la demande doit être adressée via un formulaire dédié au service de scolarité par courrier ou par mail.
- › En cas de changement du nom/prénom/genre, la docteure ou le docteur doit remplir un formulaire spécifique et fournir une pièce justificative de ce changement.

Les temps forts

du doctorat

Valoriser les études doctorales, offrir de nouvelles opportunités, permettre une médiation auprès des publics... De nombreux événements viennent enrichir votre parcours doctoral.

Ma thèse en 180 secondes

Ce concours offre la possibilité de présenter ses travaux de recherche en seulement 180 secondes à un auditoire diversifié. À mi-chemin entre l'exercice d'éloquence et la pratique de vulgarisation scientifique, Ma thèse en 180 secondes initie les jeunes chercheurs et chercheuses à communiquer sur leur projet de recherche auprès du grand public. Chaque année, le concours se déroule en plusieurs étapes de sélection : au sein de l'établissement, puis à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Mature your PhD+

Ce concours s'adresse aux doctorantes et doctorants dont le projet de thèse est porteur d'innovation, pourrait aboutir à une nouvelle technologie, un savoir-faire novateur, un produit, service ou procédé innovant et commercialisable. Les lauréates et lauréats bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'un contrat à durée déterminée de trois mois afin de leur permettre de se consacrer à leur innovation tout en poursuivant leur doctorat en parallèle.

Les journées scientifiques des écoles doctorales

Organisées par les écoles doctorales, ces journées sont des occasions pédagogiques, scientifiques et

conviviales de rassembler toutes les doctorantes, doctorants, enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheurs, et chercheuses. Elles favorisent la valorisation des travaux de recherche et les échanges d'expérience et de connaissances.

La cérémonie du doctorat

Chaque année, l'université de Bordeaux met à l'honneur les docteurs et docteuses des 8 écoles doctorales. Cet événement valorise la diversité et l'excellence de leurs travaux de recherche.

Le prix de thèse

Le prix de thèse de l'université de Bordeaux s'adresse aux docteurs et docteuses ayant soutenu leur thèse durant l'année précédente.

Ce concours annuel récompense des thèses d'excellence dans quatre grands domaines scientifiques :

- › Prix Sciences humaines et sociales
- › Prix Sciences et technologies
- › Prix Biologie-santé
- › Prix Spécial du jury international

Les lauréates et lauréats sont invités à présenter leurs travaux de recherche lors de la rentrée du doctorat.

Pour consulter les autres prix de thèse :
→ doctorat.u-bordeaux.fr/apres-le-doctorat/prix-de-these

Les formations pendant le doctorat

Les formations, l'acquisition et le développement de compétences

La formation et la poursuite de carrière des doctorantes et doctorants font partie des priorités de la Graduate Research School. Au cours du doctorat, vous allez acquérir, consolider ou continuer de développer des **savoirs**, des **savoir-faire** et des **savoir-être** nécessaires à la réalisation de vos **travaux de recherche** et à votre **poursuite de carrière**.

Les formations proposées aux doctorantes et doctorants, tout au long de leur doctorat et **quelle que soit la discipline**, ont pour objectif de **développer leur employabilité** et d'acquérir les compétences nécessaires aux carrières attractives et aux plus hautes fonctions.

Les formations de la Graduate Research School sont structurées de la manière suivante :

- › les **formations transverses**
- › les **formations disciplinaires**, dans leur domaine de recherche, et **interdisciplinaires** communes à des doctorantes et doctorants de plusieurs écoles doctorales.

Vous devez suivre un **minimum de 100 h** de formation pendant la durée de votre doctorat, réparties entre les **formations transverses, disciplinaires et interdisciplinaires** (en fonction du référentiel de répartition mis en place par votre école doctorale). En cotutelle, ce sont 50 h a minima de formation qui doivent être suivies à l'université de Bordeaux.

Il existe plus de 90 formations transverses **déclinées autour de 7 thématiques**. Le catalogue évolue chaque année pour rester au plus près de la demande des doctorantes et doctorants, des attentes des recruteurs et recruteuses et pour tenir compte du référencement du doctorat au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le catalogue et le calendrier annuels des formations sont publiés chaque année mi-novembre pour permettre à chacun et chacune de **planifier ses formations**.

Des **formations disciplinaires** proposées par les écoles doctorales et les Graduate Programs viennent compléter l'offre de formation transverse.

En complément, des **formations interdisciplinaires** sont proposées par une ou plusieurs écoles doctorales et regroupent des programmes sur des champs thématiques complémentaires.

Vous pouvez en parallèle suivre les formations proposées par l'URFIST (formations dédiées à l'information et à l'édition scientifique) et par le service ressources humaines de votre employeur le cas échéant, ou d'autres formations que vous pouvez choisir en dehors de l'offre de la Graduate Research School.

Des opportunités de rencontres et d'échanges entre doctorantes et doctorants de toutes disciplines, et les acteurs du monde académique et socioéconomique peuvent également être proposées tout au long de l'année.

Les formations obligatoires

- › Avant la fin de la 1^{re} année, vous devez suivre les formations **Ethique de la recherche** et **Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche**.
- › Si vous effectuez une mission complémentaire d'enseignement, vous devez suivre la formation **Enseigner à l'université**.

- › Si vous candidatez au **concours Ma Thèse en 180 secondes**, vous bénéficiez d'une formation obligatoire pour préparer votre participation au concours.

Où trouver l'offre de formations ?

Les programmes des formations sont consultables depuis votre espace ADUM ou sur le site internet du doctorat.

Consultez le site internet du doctorat



doctorat.u-bordeaux.fr/pendant-le-doctorat/formations

Chaque année dans ADUM, vous élaborez un **plan de formation** en concertation avec votre direction de thèse. Celui-ci liste les **compétences à acquérir ou développer** en fonction de vos besoins. Vous devez également renseigner votre projet professionnel de poursuite de carrière. Ce plan de formation est **évolutif et révisable**.



Inscription aux formations et validation des heures

- **Formations de la Graduate Research School accessibles via ADUM**
 - › Préinscription et inscription à la formation choisie sur ADUM
 - › Après votre participation, le bureau formation ou l'école doctorale valide les heures correspondantes
 - › Les attestations de participation sont téléchargeables sur ADUM
- **Formations suivies en dehors de la Graduate Research School**
 - › Après vos formations, vous déposez vos attestations de participation sur ADUM
 - › L'examen et la décision d'attribution d'heures de formation sont effectués par la direction de votre école doctorale selon son référentiel.

Constitution d'un portfolio de compétences

Selon la Charte européenne du chercheur, un docteur est un « chercheur en début de carrière ». Par conséquent, vous pouvez valoriser votre doctorat comme une expérience professionnelle à part entière. Sur ADUM, vous pouvez alimenter et constituer un portfolio qui regroupe toutes vos activités de recherche, expériences professionnelles, formations, colloques... afin de valoriser au mieux votre expérience professionnelle dans votre poursuite de carrière.

Votre doctorat à l'international

Mobilité internationale, toutes les infos pratiques

Dans un contexte d'ouverture internationale de la recherche, l'université de Bordeaux est particulièrement attentive à favoriser et accompagner l'internationalisation de votre parcours.

Les + d'une mobilité

- › Développer sa culture scientifique
- › Approfondir ses compétences linguistiques
- › Se familiariser avec de nouvelles méthodes de travail au sein d'une équipe internationale
- › Valoriser son travail de recherche à l'échelle internationale
- › Saisir des opportunités pour l'après-doctorat

Les dispositifs

Pour valoriser un partenariat à l'international :

- › la cotutelle (obtention d'un double diplôme)
- › la codirection internationale (obtention d'un seul diplôme, celui de l'université de Bordeaux)
- › un séjour de recherche à l'international
- › le label européen



Un doctorat en cotutelle

La cotutelle favorise la direction conjointe d'un doctorat par l'université de Bordeaux et un établissement universitaire à l'international en vue de l'obtention d'un double diplôme.

 **+150**
doctorantes et doctorants
inscrits en cotutelle

 Partenariat entre
2
unités de recherche
(université de Bordeaux
+internationale)

 **1 fois par an**
Inscription à l'université de
Bordeaux et à l'université
partenaire

 **Séjours alternés et équilibrés**
entre l'université de Bordeaux
et l'université partenaire

 **1 soutenance unique**
à l'université de Bordeaux ou
dans l'université partenaire,
en français et/ou en anglais

 **2**
diplômes de doctorat liés entre
eux : université de Bordeaux +
université partenaire

Ce dispositif vous offre de **nombreux avantages** :

- › bénéficier d'une mobilité forte entre deux établissements partenaires
- › valoriser une double expertise dans l'encadrement des travaux de recherche, avec l'obtention de deux diplômes à l'issue d'une soutenance unique
- › de nombreux atouts pour la poursuite de carrière (accès aux infrastructures et formations dans les deux établissements, acquisition de nouvelles compétences, développement d'un réseau professionnel international..)

Quelles sont les modalités ?

- › Vous êtes inscrit ou inscrite simultanément dès la 1^{re} année dans les deux établissements (même année académique) et vous renouvelez votre inscription chaque année, généralement avec une alternance du paiement des droits d'inscription.
- › L'encadrement est réalisé par deux directions de thèse, une dans chaque établissement partenaire de la cotutelle. Le doctorat en cotutelle est formalisé via un contrat validé et



© Manon Dumais - université de Bordeaux

- signé par les deux administrations des deux établissements avant la fin de la 1^{re} année de doctorat.
- › Le projet doctoral doit prévoir des périodes équilibrées entre les établissements partenaires, avec environ 18 mois de séjour dans chaque établissement pour un doctorat de 3 ans (ou plus en cas de prolongation).
- › Vous rédigez une seule thèse dans la langue définie par le contrat de cotutelle.
- › Vous soutenez lors d'une **soutenance de thèse unique** (dans l'un ou l'autre établissement).
- › À l'université de Bordeaux, les procédures de cotutelle sont coordonnées par le bureau cotutelle de la Graduate Research School, qui réalise l'expertise des projets et pilote la rédaction, la négociation, la validation et enfin la mise en signature des contrats de cotutelle.

La codirection internationale

La codirection internationale permet de bénéficier de l'expertise de deux directions de thèse dans l'encadrement d'un projet doctoral et de contribuer à une collaboration scientifique internationale.

 2 Partenariat entre unités de recherche (université de Bordeaux +internationale)	 Séjours recommandés dans l'université partenaire
 1 fois par an Inscription à l'université de Bordeaux	 1 soutenance unique à l'université de Bordeaux
	 1 seul diplôme

Ce dispositif vous offre de nombreux avantages sur les plans scientifique et humain (double encadrement, perspectives de mobilité à l'international, possibilités d'accès aux infrastructures de deux établissements, développement du réseau professionnel...).

Quelles sont les modalités ?

- › Vous êtes inscrit ou inscrite à l'université de Bordeaux.
- › La codirection internationale est déclarée dès votre première inscription en doctorat ou au plus tard avant la fin de votre deuxième année de doctorat.
- › Un jury international est recommandé lors de la soutenance.

- › Selon les cas, la codirection internationale peut nécessiter l'établissement d'un contrat entre l'université de Bordeaux et l'établissement partenaire.

Le saviez-vous ?

Vous avez effectué un séjour de recherche d'au moins trois mois dans un pays européen autre que le pays de soutenance et d'inscription ? Vous souhaitez le valoriser ? **Le label européen** est un dispositif de reconnaissance des dimensions européenne et internationale du doctorat.



doctorat.u-bordeaux.fr/pendant-le-doctorat/mobilite-internationale/cotutelle-codirection-label

Séjours de recherche à l'international

Avant de partir

- › Discutez de votre projet de mobilité avec votre direction de thèse avant d'entamer toute démarche.
- › Renseignez-vous au préalable sur les financements disponibles (les demandes se font souvent 6 mois à 1 an à l'avance selon les programmes).

Où trouver des financements ?

- › Auprès de votre unité de recherche
- › Auprès de la Graduate Research School (écoles doctorales, Graduate Programs, Bureau international) et de ses partenaires tels que Fulbright (USA)
- › Auprès d'organismes externes, ambassades...

Visa et permis de travail

- › Les ressortissantes et ressortissants d'un pays de l'Espace économique européen (EEE) (Union européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège) ou de Suisse peuvent circuler librement dans cet espace. En dehors de cet espace, il peut être requis de solliciter un visa, permis de travail ou une autorisation spécifique du pays de destination.
- › Les ressortissantes ou ressortissants d'un pays hors EEE ou Suisse devront peut-être faire une demande de visa ou autorisation pour se rendre dans un pays hors de l'espace Schengen (dont le Royaume-Uni depuis le Brexit). Dans l'espace Schengen, attention à vérifier que votre visa vous autorise bien à circuler.
- › Dans tous les cas, afin de s'assurer des conditions d'entrée et de séjour,

il est nécessaire que vous consultiez les pages dédiées et actualisées de l'ambassade ou consulat du pays de destination.

Page de conseils de voyage par pays



diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

Assurances

- › Au sein de l'Union européenne, la carte européenne d'assurance maladie permet de bénéficier des prestations de sécurité sociale. Cette carte est à demander auprès de votre caisse d'assurance maladie ou de votre mutuelle.
- › En dehors de l'Union européenne, il convient de se renseigner auprès de votre compagnie d'assurance sur les conditions de couverture à l'étranger. En effet, les frais médicaux peuvent être très élevés et une assurance supplémentaire (maladie, accidents, responsabilité civile et rapatriement) peut s'avérer nécessaire. À noter que certaines universités peuvent imposer la souscription à leur propre assurance (en particulier en Amérique du Nord).
- › Un ordre de mission doit être établi par votre employeur si vous êtes salarié ou salariée, ou à défaut par votre unité de recherche, pour toute la durée du séjour.
- › Sécurité : pour obtenir des informations complémentaires du gouvernement français, consultez la page « Je pars à l'étranger ».

Vie quotidienne



© Gaugier Dufau

Outils numériques

Identité numérique IDNUM

Pour accéder aux services numériques et en particulier à l'espace numérique de travail (ENT), vous disposez d'une identité numérique « IDNUM université de Bordeaux ». En tant que nouvel arrivant ou nouvelle arrivante, l'identité numérique est créée automatiquement lors de la saisie de votre inscription administrative. Après votre inscription, vous devrez activer votre IDNUM à partir de l'interface d'activation.

Messagerie électronique

ZIMBRA est la messagerie collaborative déployée au sein de l'établissement. Elle permet la synchronisation des outils de messagerie, d'agenda et de carnet d'adresses avec son smartphone. Au plus tôt 24 heures après l'inscription administrative, vous disposez d'une identité numérique et d'une adresse de messagerie de type : `prenom.nom@u-bordeaux.fr`. Pour toute question, une aide en ligne est disponible sur la messagerie ZIMBRA.

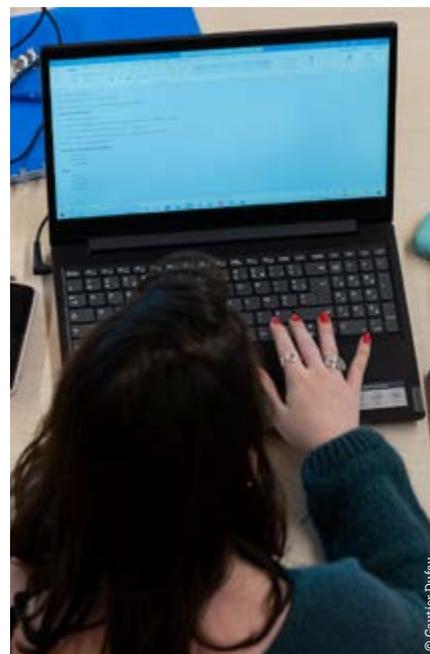
Wifi Eduroam

L'université met à disposition une couverture wifi sur les campus. Le réseau wifi Eduroam offre un accès sans fil sécurisé à internet pour toute personne disposant d'une identité numérique IDNUM.

Retrouvez une présentation de l'ensemble des services de l'espace numérique de travail (dossier étudiant, annuaire, plateformes pédagogiques, messagerie instantanée, visioconférence Zoom, transfert de fichiers, etc.) :



u-bordeaux.fr/formation/accompagnement-et-reussite-des-etudes/services-numeriques



© Gaugier Dufau

Carte Aquipass, une carte étudiante et bien plus...

À votre arrivée à l'université, vous recevez votre carte Aquipass personnelle. C'est votre passeport étudiant qui permet de vous identifier et de bénéficier de nombreux services : emprunts d'ouvrages à la bibliothèque, accès aux restaurants universitaires... Avec cette carte, vous pouvez également effectuer certains achats grâce au porte-monnaie électronique Izly.

Izly, comment ça marche ?

La carte Aquipass qui vous a été remise dispose du porte-monnaie Izly. Vous devrez créer un compte en ligne, que vous alimenterez de

manière totalement sécurisée. Vous pourrez payer avec votre carte étudiante sans contact ou avec votre smartphone. Dans les restaurants et cafétérias universitaires, plus besoin de chercher votre monnaie pour payer.

Comment charger la carte Izly ?

Vous pouvez recharger votre compte en quelques clics, à partir de 5 €, depuis l'application mobile ou le web. À tout moment, vous pouvez transférer l'argent de votre compte Izly vers votre compte bancaire.

→ izly.fr

Restauration

Sur chaque campus, des cafétérias et restaurants universitaires permettent de bénéficier d'un repas équilibré à moindre coût.

La plupart des restaurants universitaires ouverts aux personnels, étudiantes et étudiants sont gérés par le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

Retrouvez la liste des points de restauration :



[crous-bordeaux.fr/
se-restauration](http://crous-bordeaux.fr/se-restauration)

Le saviez-vous ?

Aide financière à la restauration

Pour les salariées et salariés de l'université de Bordeaux, une partie du prix de vos repas dans les restaurants administratifs et interadministratifs peut être prise en charge par l'université en fonction de l'indice de rémunération. Sont concernés : les restaurants du Crous, de Charles Perrens, de l'INRAE, du CNRS, du CHU, d'Evering (Eurest), de l'hôpital de Dax et l'Amicale des personnels du Rectorat de Bordeaux.

Transports

Tramway, bus, stations de vélos en libre-service (V3), covoiturage... Les campus de l'université de Bordeaux sont facilement accessibles.

Soucieuse de la gestion durable des déplacements domicile-travail, l'université de Bordeaux encourage l'emploi des modes de transport alternatifs pour se rendre sur le lieu de travail ou de son école doctorale :

- des stations de V3 existent à proximité des campus
- des parkings à vélo sont disponibles sur les campus

L'université de Bordeaux met à disposition l'application de covoiturage Karos à l'ensemble de la communauté universitaire pour les trajets domicile-travail.

Vous pouvez également accéder aux parkings automobiles sur les campus ou aux parkings relais.

Le saviez-vous ?

Aide aux transports

Les doctorantes et doctorants salariés qui utilisent les transports en commun, le vélo ou le covoiturage pour se rendre à l'université peuvent bénéficier d'une prise en charge financière.



[personnels.u-bordeaux.fr/
Campus/Se-deplacer/
Aides-aux-transports](http://personnels.u-bordeaux.fr/Campus/Se-deplacer/Aides-aux-transports)



Santé et dispositifs d'aide

Pour toutes les doctorantes et doctorants

• L'espace santé étudiants

Pour réussir son parcours, la santé est primordiale. Les doctorantes et doctorants ont accès à l'espace santé étudiants : soins infirmiers, consultations médicales, bilans de santé, vaccinations et certificats de non contre-indication à la pratique d'un sport... le tout sans avoir besoin d'avancer des frais (tiers payant intégral).

• Soutien psychologique

L'espace santé étudiants vous propose également une cellule d'accueil et d'écoute destinée à apporter un soutien psychologique. Vous pouvez réserver un rendez-vous sur Doctolib auprès de l'espace santé étudiants (Prendre RDV en ligne - Spécialité : infirmier - Motif : entretien infirmier écoute).



doctolib.fr/centre-de-sante/pessac/espace-sante-etudiants-pessac/booking/specialities?profile_skipped=true

Pour les doctorantes et doctorants salariés de l'université ou d'un autre employeur

• Le service de santé au travail

La médecine du travail a pour but de promouvoir et de maintenir le bien-être physique et mental des personnels. Le service vous assure une surveillance médicale, conduit

des actions de santé au travail afin de préserver la santé physique et mentale des personnels et offre des conseils sur toute question relative aux conditions de travail.

En cas de difficultés

• Harcèlement, violences & discrimination

L'université de Bordeaux œuvre pour l'égalité de traitement et le respect de la diversité au sein de sa communauté. La cellule d'écoute, de veille et de signalement (CEVS) répond en toute confidentialité aux victimes ou témoins de situations de harcèlement, de discrimination ou de violence.



u-bordeaux.fr/campus/citoyennete-et-vivre-ensemble/harcèlement-violences-discriminations

• Médiation

La médiatrice peut être saisie par tous et toutes, à tout moment dans le but de régler à l'amiable un conflit ou de faire corriger une injustice, une discrimination.

→ mediatrice@u-bordeaux.fr

Aides sociales

Loyer, charges, alimentation... Des solutions existent et le service social peut vous accompagner dans vos démarches.

Des lieux d'écoute

Les assistantes et assistants du service social de l'espace santé étudiants ou du Crous, tenus au secret professionnel, ont un rôle d'écoute, d'accueil et d'accompagnement si vous rencontrez des difficultés au cours de votre doctorat.

Le service social vous informe sur les différentes aides possibles en cas de difficultés financières, familiales ou matérielles :

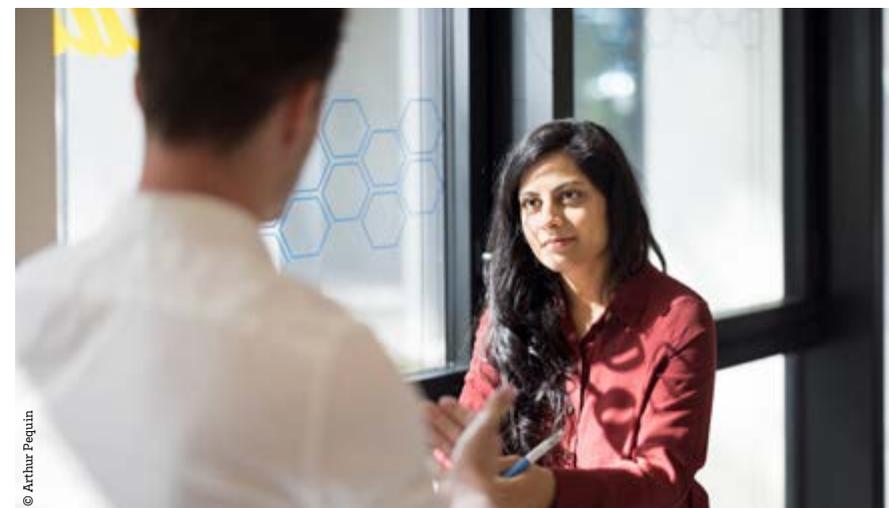
- › renseignements sur les possibilités d'aides d'urgence
- › aide à l'instruction de dossiers d'aides financières

- › écoute et soutien en cas de difficultés personnelles : rupture familiale, problèmes au cours du doctorat
- › liaisons avec les services internes et externes de l'université, réorientation vers des services spécialisés
- › information sur la législation

En savoir plus sur les services sociaux



u-bordeaux.fr/campus/vie-quotidienne/aides-sociales-financieres



Au plus près de vos besoins spécifiques

En situation de handicap ou de longue maladie, sportifs et sportives de haut et bon niveau, artistes confirmées et confirmés, élues et élus, autres profils selon critères (engagées et engagés, salariées et salariés...), l'université vous accompagne.

Avec le **service PHASE**, vous pouvez bénéficier :

- › d'un service de proximité
- › d'une évaluation de vos besoins et d'un conseil pour vos aménagements
- › d'interlocuteurs et interlocutrices privilégiés dans votre composante de formation.

Un plan d'accompagnement personnalisé et évolutif tout au long de votre parcours

- › Accompagnement pédagogique
- › Aides techniques et humaines
- › Aménagement d'examens
- › Aménagement des études, de l'emploi du temps.



Prenez contact dès la rentrée avec la chargée ou le chargé d'accompagnement du service PHASE de votre campus.



u-bordeaux.fr/etudiants-besoins-specifiques

Faire reconnaître sa qualité de travailleur handicapé durant son doctorat

La RQTH, qu'est-ce que c'est ?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est un statut administratif qui permet de faire connaître ses droits et qui favorise l'accès à de nombreuses mesures en matière de formation et d'emploi des personnes en situation de handicap.

Pourquoi se faire reconnaître ?

Ce n'est pas une obligation mais obtenir la qualité de travailleur handicapé présente de nombreux et très importants avantages, durant vos études et lors de votre recherche d'emploi.

Comment se faire reconnaître ?

En constituant une demande auprès de la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH) de votre lieu de résidence. La décision de la MDPH ne mentionne ni la nature du handicap ou de la maladie, ni le taux d'incapacité.

Qui peut me conseiller à l'université ?

- › Si vous n'êtes pas salarié ou salariée de l'université > Assistantes sociales de l'espace santé étudiants - servicesocial.ese@u-bordeaux.fr
- › Si vous êtes salarié ou salariée de l'université > Correspondante handicap de l'université - correspondant.handicap@u-bordeaux.fr

En savoir plus sur la RQTH



u-bordeaux.fr/faire-reconnaitre-son-handicap

Après le doctorat

L'évolution de la carrière des docteurs et docteurs de la promotion 2019 de l'université de Bordeaux

Réalisée au 1^{er} décembre 2022, 349 docteurs et docteurs sur 455 ont répondu à l'enquête (taux de réponse : 77 %.)

Au 1^{er} décembre 2022

 **92 %**
des répondantes et répondants ont un
emploi (y compris post-doctorat)

Parmi les répondantes et répondants en emploi au 1^{er} décembre 2022

 **60 %** occupent un emploi
stable (CDI, fonctionnaire ou
profession libérale, cheffe et chef
d'entreprise)

 **98 %** travaillent à temps plein

 **71 %** exercent leur emploi en
France

 **99 % de taux de cadre** (cadre,
cheffe et chef d'entreprise ou
profession libérale)

 **35 %** exercent une activité en
Nouvelle-Aquitaine

 **41 %** exercent une activité au
sein du **secteur public** (en France
ou à l'étranger)

Prolongez vos recherches, le post-doctorat

Depuis 2022, le contrat post-doctoral vise à mieux accompagner les docteurs et doctores dans leur période de transition professionnelle vers les postes pérennes de la recherche publique ou privée.

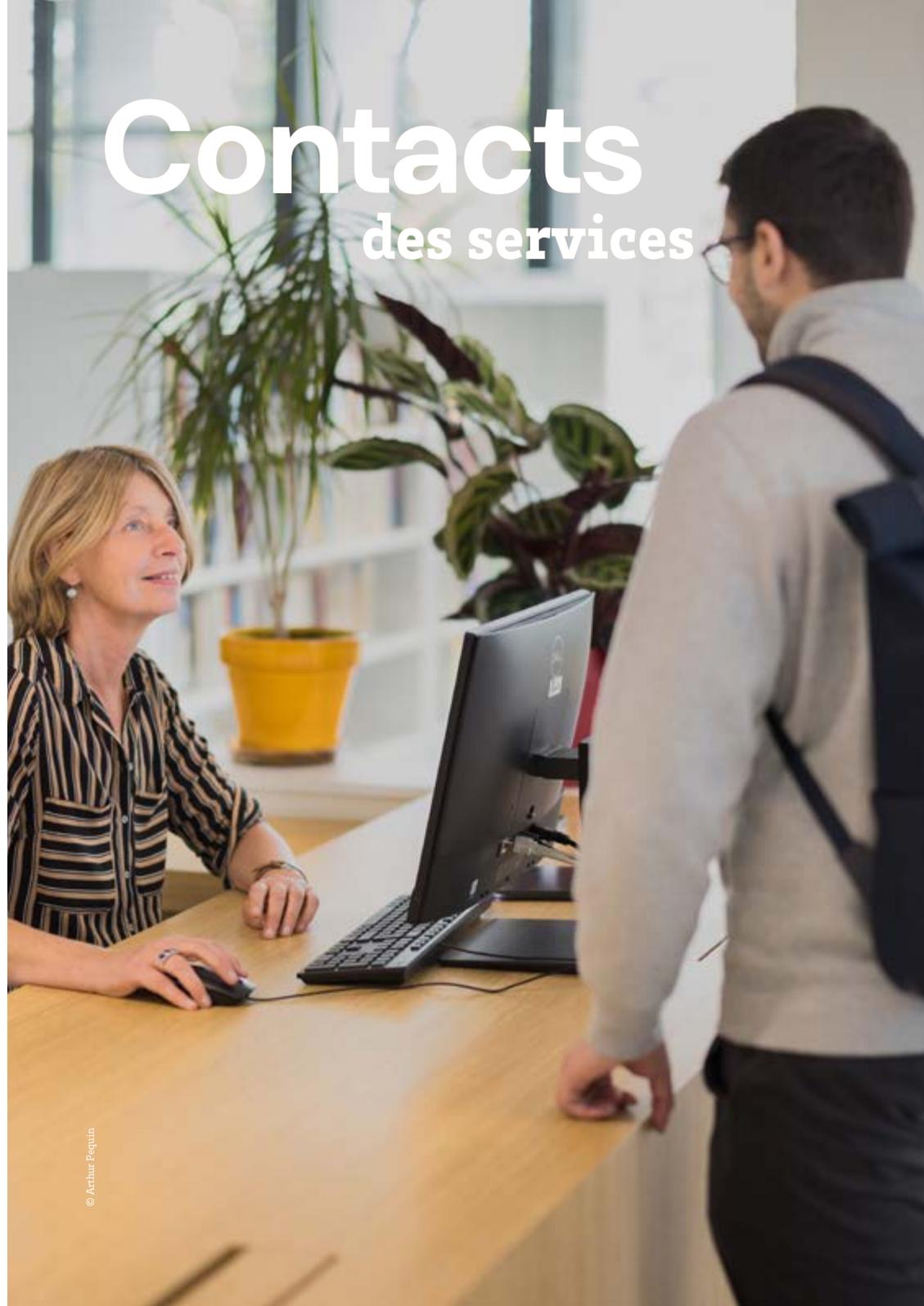
Les universités recrutent des post-doctorantes et post-doctorants qui peuvent alors **poursuivre leur recherche** en développant par exemple un aspect de leur thèse. En France, la durée d'un post-doctorat varie de **6 mois à 3 ans**. Les post-doctorantes et post-doctorants sont considérés comme **des chercheurs et des chercheuses à part entière**, qui participent pleinement aux activités de leur laboratoire de recherche.

Les avantages à poursuivre en post-doctorat

- › Développer des compétences complémentaires pour la poursuite de carrière
- › Créer de nouvelles opportunités pour renforcer la poursuite de carrière des docteurs et doctores



Contacts des services



Consultez les coordonnées de vos contacts à la Graduate Research School



doctorat.u-bordeaux.fr/aide/annuaires/Contacts-admin

• Direction de la Graduate Research School

+33 (0)5 40 00 24 46
direction.collegeED@u-bordeaux.fr

• Service scolarité du doctorat & de l'HDR

- **Inscriptions & soutenances**
+33 (0)5 40 00 38 68
inscriptiondoctorat@u-bordeaux.fr
- **Gestion des contrats doctoraux et MCE**
+33 (0)5 40 00 22 76
rh.finances.doctorat@u-bordeaux.fr
- **Cotutelles**
+33 (0)5 40 00 27 01
cotutelledoctorat@u-bordeaux.fr

• Service professionnalisation et internationalisation du doctorat

- **International**
+33 (0)5 40 00 24 65
internationalisation.doctorat@u-bordeaux.fr
- **Formations et poursuite de carrière**
+33 (0)5 40 00 27 78
+33 (0)5 40 00 24 97
formationdoctorat@u-bordeaux.fr

• Ecoles doctorales

- **Ecole doctorale Droit**
+33 (0)5 56 84 40 55
ed-droit@u-bordeaux.fr

• Ecole doctorale Entreprise, économie, société (EES)

+33 (0)5 56 84 29 26
ed-ecoges@u-bordeaux.fr

• Ecole doctorale Mathématiques et informatique (MI)

+33 (0)5 40 00 87 07
edmi@u-bordeaux.fr

• Ecole doctorale Sciences chimiques (SC)

+33 (0)5 40 00 89 40
secretariat-edsc@u-bordeaux.fr

• Ecole doctorale Sciences et environnements (SE)

+33 (0)5 40 00 33 01
edoc.se@u-bordeaux.fr

• Ecole doctorale Sciences physiques et de l'ingénieur (SPI)

+33 (0)5 40 00 65 26
edoc.spi@u-bordeaux.fr
sec.spi@u-bordeaux.fr

• Ecole doctorale Sciences de la vie et de la santé (SVS)

+33 (0)5 57 57 45 45
+33 (0)5 57 57 12 42
ed-svs@u-bordeaux.fr

• Ecole doctorale Sociétés, politique, santé publique (SP2)

+33 (0)5 57 57 19 62
+33 (0)5 57 57 71 31
edsp2@u-bordeaux.fr

• Graduate Programs

- **Graduate Program AFRICA**
gp.africa@u-bordeaux.fr
- **Graduate Program ARCHEO**
gp.archeo@u-bordeaux.fr
- **Graduate Program Bordeaux Neurocampus**
neurocampus.graduateprogram@u-bordeaux.fr

• Graduate Program Cancer Biology

cancerbiology@u-bordeaux.fr

• Graduate Program Cardiac EP

gp-cardiacep@u-bordeaux.fr

• Graduate Program Digital Public Health

dph@u-bordeaux.fr

• Graduate Program EcoPoDeMa

gp.ecopodema@u-bordeaux.fr

• Graduate Program EUREkA

gp-eureka@u-bordeaux.fr

• Graduate Program Infinity²

gp.infinity2@u-bordeaux.fr

• Graduate Program LExFI

gp.lexfi@u-bordeaux.fr

• Graduate Program Light Sciences & Technologies

contact.light-st@u-bordeaux.fr

• Graduate Program Numerics

gp-numerics@u-bordeaux.fr

• Graduate Program SENSE

gp.sense@u-bordeaux.fr

• Graduate Program SiTH

gp.sith@u-bordeaux.fr

• Contrats de recherche et valorisation

contrat-recherche@u-bordeaux.fr

• Contacts et boîte à outils Ressources humaines (salariées et salariées de l'université)



personnels.u-bordeaux.fr/Ressources-humaines/Contacts-et-boite-a-outils-RH

• Personnes-ressources de l'université



u-bordeaux.fr/universite/organisation-et-fonctionnement/personnes-ressources

• Service des bibliothèques de l'université de Bordeaux

doc-bibliotheque@u-bordeaux.fr

• Soutien à la recherche de la direction de la documentation

doc-soutienrecherche@u-bordeaux.fr

• Service des thèses de doctorat de la direction de la documentation

doc-thesesNum@u-bordeaux.fr

• Service imprimerie



imprim.u-bordeaux.fr/#/

• Bureaux de la vie étudiante

- **Campus Victoire (Bordeaux)**
bve.bordeaux@u-bordeaux.fr
- **Campus Carreire (Bordeaux)**
accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr
- **Campus Peixotto & Bordes (Talence)**
bve.talence@u-bordeaux.fr
- **Campus Maigne-Montesquieu (Pessac)**
bve.pessac@u-bordeaux.fr

• Bureau d'accueil des chercheurs internationaux

+ 33 (0)5 40 00 68 73
accueil.chercheurs@u-bordeaux.fr



5 applis

pour bien gérer ta vie quotidienne

© Gauguier Dufau

- › **TBM** : trouver son itinéraire en transports en commun ou vélos V3, consulter les horaires, voir la disponibilité des V3 en station, etc.
- › **Karos** : rechercher ou proposer des trajets quotidiens de covoiturage depuis et vers les campus de l'université
- › **Les Crous** : consulter les logements, les services du Crous, les menus des restaurants universitaires, etc.
- › **Izly** : recharger son compte, régler ses achats dans les restaurants universitaires, laveries et autres services du Crous
- › **U & me** : proposée par l'université de Bordeaux, cette application permet d'accéder à l'espace santé étudiants, à l'application Affluences (fréquentation en temps réel dans les bibliothèques de l'université), à l'ENT

Bordeaux the best!

u-bordeaux.fr/Campus/Boutique





Pour + d'information

doctorat.u-bordeaux.fr

 [school/universite-de-bordeaux](https://www.linkedin.com/school/universite-de-bordeaux)

 [univbordeaux](https://www.facebook.com/univbordeaux)

 [universitedebordeaux](https://www.instagram.com/universitedebordeaux)

**Graduate Research School
Université de Bordeaux**

351 cours de la Libération
33405 Talence Cedex



Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-20-SFRI-0001.

Graduate Research School / université de BORDEAUX